

Trois Biennois dans la course

CULTURE Laurent Güdel, Chri Frautschi et Rudolf Steiner sont finalistes pour les Swiss Art Awards. Les acteurs culturels locaux revendiquent, avant tout, la patte Lokal-int.

PAR JÉRÔME BURGNER

Trois acteurs culturels biennois font partie des 72 finalistes pour les Swiss Art Awards 2021, le plus ancien prix d'encouragement culturel attribué en Suisse. Laurent Güdel est artiste sonore et postule dans la catégorie art. Rudolf Steiner exerce les arts visuels sous son propre nom et dans le collectif Haus am Gern. Enfin, Chri Frautschi est le patron et la principale tête pensante de la galerie Lokal-int, ouverte depuis 2006. Particularité des trois sélectionnés? Ils ont tous un lien très fort avec le Lokal-int. «Nous travaillons ensemble et nous sommes une famille, malgré la différence d'âge, de langue et d'attitude face au travail. Je trouve beau de nous présenter sous forme de «gang», rigole Chri Frautschi.



Nous nous présentons comme une sorte de collectif dans le monde de l'art, très individualiste.

LAURENT GÜDEL
FINALISTE DES SWISS ART AWARDS

Laurent Güdel complète: «C'est assez fou de présenter trois acteurs du Lokal-int au même endroit, au même moment. Rudolf Steiner et moi faisons partie du comité de la galerie. De cette manière, nous nous présentons comme une sorte de collectif alors que le monde de



L'artiste sonore Laurent Güdel, le curateur Chri Frautschi et l'artiste visuel Rudolf Steiner sont en finale des Swiss Art Awards. LUCAS DUBUIS

l'art contemporain est basé sur l'individualisme et la compétition.» «Nous ne sommes pas de jeunes artistes issus d'une école en particulier. Par notre travail, plus différent et plus libre, nous sommes vraiment Biennois», ajoute Rudolf Steiner. Les trois acteurs culturels sont reconnus en ville depuis de

nombreuses années. Laurent Güdel est notamment titulaire de la nouvelle aide culturelle mise en place par la Ville de Bienne à la fin de l'année dernière (Le JdJ du 17 octobre). Rudolf Steiner a été récompensé de nombreuses fois, soit à titre individuel, soit pour le travail accompli par Haus am Gern à

qui l'on doit «Texas», l'installation située en face du Palais des Congrès.

Discipline et légèreté

Chri Frautschi, s'il ne crée pas d'œuvres à proprement parler, estime avoir une responsabilité en tant que curateur. «Je dois bien faire mon travail, montrer

que c'est du sérieux tout en restant un peu punk.» Le patron du Lokal-int, sélectionné pour la troisième fois dans la catégorie critique/édition/exposition, estime que le simple fait de figurer parmi les finalistes peut donner une grande visibilité à sa galerie. «Ca peut me permettre d'entrer dans le jeu national. Et

c'est le moment de tenter d'avoir ce prix, car je vais probablement un peu me calmer d'ici à une dizaine d'années.»

Les trois Biennois ont fait parvenir un dossier de présélection à l'Office fédéral de la culture. Avec la participation à la phase finale, ils reçoivent un chèque de 5000 francs pour mettre en place un projet. Si Rudolf Steiner et Laurent Güdel ne souhaitent pas encore dévoiler précisément ce qu'ils proposeront au comité au mois de juin, ils donnent tout de même quelques pistes. «Je pense que cela sera dans la lignée de «Ricochet», l'exposition de photographie ayant eu lieu au Photoforum de Bienne, l'année dernière», commente Rudolf Steiner. «Je ne sais pas encore si je vais aller plus loin avec un projet que j'ai déjà entrepris ou si je vais proposer quelque chose de neuf», estime, lui, Laurent Güdel. Pour Chri Frautschi, il s'agira de présenter un concept et des intentions pour le futur du Lokal-int.

Le nom des lauréats et la bourse de 25 000 francs qui va avec seront donnés au mois de septembre, lors d'Art Basel. Les trois artistes s'accordent pour dire que leurs présences parmi les finalistes est déjà une aubaine. «C'est vraiment chouette de participer à l'exposition et de pouvoir écrire qu'on a été finaliste sur son CV», résume Laurent Güdel.

rudolfsteiner.me
laurentgudel.tumblr.com
lokal-int.ch

PUBLICITÉ

Le personnel de la Ville testé au Covid

BIENNE

Un essai de tests à large échelle pour l'Administration a été mené mardi.

Conformément à la nouvelle stratégie de tests décidée par le Conseil fédéral, l'Etat-major pandémie de la Ville de Bienne, en accord avec le Conseil municipal, veut permettre aux employés et employés municipaux de se faire tester régulièrement, sur leur lieu de travail. Considérant toutefois que, dans le canton de Berne, la mise en place de tests de masse dans les entreprises n'en est qu'à un stade préliminaire, l'Etat-major a décidé de mener un premier essai mardi, en collaboration avec le centre médical biennois Medin. Durant deux fois deux heures, tous les collaborateurs

volontaires ont pu se rendre dans le foyer du Palais des Congrès pour se faire tester selon le système dit de «pooling». Celui-ci prévoit des tests salivaires individuels, qui sont ensuite mis en commun et analysés. Si le résultat de l'analyse d'un échantillon mixte est positif, les personnes faisant partie du groupe en question sont recontactées pour faire un test PCR individuel afin de déterminer qui est infecté. Au total, 116 collaboratrices et collaborateurs se sont fait tester de manière volontaire. Aucun échantillon mixte n'a relevé une positivité au Covid-19. Sur la base de cet essai, un concept va maintenant être élaboré pour permettre, à terme, d'organiser ce type de tests sur les différents lieux de travail. L'Etat-major pandémie rappelle que ce système ne lève pas les autres mesures de protection. C-MAP

Un homme interné après une agression

JUSTICE

Une victime avait été poignardée en 2019, à la Migros de Madretsch.

Le 27 novembre 2019, un homme âgé de 77 ans a été agressé par un autre homme, un Albanais de 55 ans, à proximité de la Migros de la place de la Croix, dans le quartier biennois de Madretsch. Après avoir grièvement poignardé sa victime, l'agresseur s'était enfui jusqu'à Manor, à la place Centrale. Mercredi, le Tribunal régional Jura bernois-Seeland a ordonné une mesure thérapeutique stationnaire pour l'agresseur, selon nos collègues du Bieler Tagblatt. Ce dernier souffrait d'une schizophrénie clairement prononcée au moment du crime, selon le psychiatre légiste, Urs Hagen, appelé

comme témoin expert dans le procès. L'accusé, placé en détention depuis les faits qui lui sont reprochés, a toutefois jusqu'à présent toujours refusé toute intervention médicale.

Pour la victime, en revanche, qui a survécu à ses blessures après son hospitalisation à l'hôpital de l'Île, à Berne, la demande d'indemnisation de 30 000 francs a été refusée. La présidente du tribunal, Elisabeth Ochsner, a justifié cette décision en déclarant que les auteurs incapables de discernement ne peuvent être condamnés à payer des indemnités que s'ils ont de l'argent – ce qui n'est pas le cas ici, rapporte le Bieler Tagblatt. Outre l'agression à la Migros de Madretsch, le Tribunal a retenu contre l'accusé des infractions pénales commises chez Manor, où il avait menacé le personnel de vente avec son couteau. CST-JGA